



Le Chesnay-Rocquencourt, le 19 février 2022

MAIRIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

9 RUE POTTIER

78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Affaire suivie par : Monsieur Konsdorff

Tel : 01 39 23 23 23

**COMPTE- RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER D'AUBERT
DU 3 FEVRIER 2022**

PRÉSENTS :

- Mme Berthier,
- Mme Bordignon,
- Mme Kelly,
- Mme Rolland,
- Mme Sevely,
- M. Gras,
- M. Herbin,
- M. Rospini-Clerici

EXCUSÉ(E)S :

- M. Delepierre
- M. Favarel
- M. Konsdorff
- M. Lebrun

ABSENT(E)S :

- M. Le Gravier
- M. Toledano

Ordre du jour

1. Avancement des 2 projets Engie et Hôpital privé P2	
3. Sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Suite cambriolages fin 2021• Le stationnement dans la rue Moxouris• Danger du dépôt de verres rue de Marly – manque de visibilité• Dangerosité du sentier Nord/Sud du Parc Aubert
4. SDMU	<ul style="list-style-type: none">• Les points amendés• Planning des travaux (30km/h)• Marquage des places de parking• Dangerosité de la rue de Versailles• Sens de circulation quartier nord
4. Divers	<ul style="list-style-type: none">• Enfouissement des réseaux• Propreté des rues• RD 307• Bilan des sujets traités en 2021• Renouvellement du mandat des membres• Bornes de recharge électriques

I. Les points de l'ordre du jour

1. Renouvellement des mandats des élus au Conseil de Quartier :

Selon la délibération en Conseil municipal du 24 novembre 2021, il est proposé, pour tenir compte du contexte sanitaire, de prolonger d'un an les mandats en cours, en laissant toujours conformément à la charte des CDQ la possibilité aux membres de démissionner.

2. Avancement des projets immobiliers sur la rue Moxouris sud :

M. Gras présente les points abordés le 25 janvier 2022 avec Monsieur le Maire :

2.1 : Terrain ENGIE : ENGIE est en cours de restructuration et cherche à valoriser son patrimoine immobilier par le biais d'une de ses filiales. L'entreprise libère une centaine de terrains en France. Certains terrains dits « premium » sont sans décontamination des sols. Celui, sis rue Moxouris, de 5000m² en fait partie.

La rencontre avec la Mairie remonte à un an où un projet d'environ 70-80 logements avait été présenté.

Inquiétude des riverains quant à l'impact sur leur environnement.

L'accès est très contraint, sans oublier la présence d'un bâtiment de détente gaz très important.

Mme Rolland informe que la société de promotion ICADE serait en train de monter le projet (filiale de la Caisse des dépôts). Monsieur Gras précise qu'ICADE, gros propriétaire foncier proche des

organismes médicaux, a racheté un terrain à côté de la clinique P2, pour construire un bâtiment médical.

Lors de la vente, la préfecture sera soucieuse de regarder la part de logements sociaux prévus dans l'opération. Elle a la possibilité de préempter si cela ne lui convient pas. Il semblerait que 30 % de logements sociaux devrait permettre la réalisation de l'opération.

Mme Rolland propose que l'on liste les points de vigilance sur ce projet que le CDQ souhaiterait faire valoir auprès du promoteur.

Points de vigilances identifiés :

- Phase travaux démolition
- Problème de stationnement en phase travaux
- Maîtrise des nuisances (bruit, poussière, ...)
- Intégration architecturale
- Accessibilité du site – flux véhicules
- Mixité sociale

M. Gras invite la Mairie à associer rapidement son association ainsi que le conseil de quartier dès la présentation du projet par le promoteur.

2.2 : Clinique de Parly 2 : c'est un terrain de 2 000 m² racheté par ICADE santé. Le projet portait sur un centre de consultations et est passé de R+2 à R+4. Le projet est arrêté depuis l'arrivée de la pandémie. Pas de nouvelles reçues par la Mairie.

Problème d'accès de ce bâtiment enclavé proche de la clinique. Une difficulté d'accès qui ne saurait être résolue que par une sortie vers l'avenue Charles Gaulle. Il existe cependant un accès avenue Dutartre à étudier.

Le CDQ et l'Association "Bien vivre rue Moxouris" souhaiteraient également connaître au plus tôt les futurs projets sur ce terrain.

3. Sécurité :

3.1 : Cambriolages : Mme Berthier informe qu'une forte vague de cambriolages a eu lieu avant les fêtes et souhaite remercier l'équipe de la gendarmerie du Chesnay-Rocquencourt qui a soutenu les habitants et qui a été - et est encore - très réactive en cas d'appel. Un WhatsApp de quartier pour appel d'urgence a été créé avec la PM et une personne dédiée au quartier nord.

Une caméra (croisement rue J. Léger, av. du Château) a été installée rapidement.

M. Herbin est très satisfait de cette intervention et fait part de la satisfaction des habitants de l'intervention en visio avec le référent PM pour répondre à toutes les questions.

Le WhatsApp de quartier évoqué plus haut incite à se renseigner sur l'association « Voisins Vigilants » à étendre à l'ensemble du quartier Aubert, voire à la commune.

L'association AHC aurait déjà mis en œuvre une démarche de cette nature sur le Chesnay-Rocquencourt.

3.2 : Stationnement rue Moxouris sud : Monsieur GRAS fait un point sur la négligence des automobilistes dans cette rue. Plusieurs fois la PM est intervenue. Une caméra implantée proche du stade permet de ne visualiser qu'une partie de la rue. Elle est implantée pour la surveillance du stade et du chemin des Écoliers.

L'association propose l'implantation d'une caméra pour visualiser la rue. Ce point est à voir avec notamment l'angle de visualisation de la caméra actuelle

Mmes Rolland et Bordignon précisent que l'entrée du parking de la clinique n'est pas suffisamment identifiée rue Dutartre, ce qui entraîne les automobilistes à emprunter la rue Moxouris où il n'est pas possible de se garer.

Plusieurs solutions proposées :

- favoriser l'accès au parking par une amélioration de la signalétique
- permettre l'accès à la rue Moxouris sud qu'aux riverains et véhicules prioritaires (M. Herbin)

Prévoir une visite auprès de la clinique pour évoquer notamment la signalétique accès parking dès lors que le projet de réaménagement de la rue sera lancé.

L'accès au nord de l'hôtel Mercure avait été usité pour la livraison de gaz via un franchissement sur le toit du parking souterrain. Suite à une mésentente des riverains cet accès a été supprimé.

D'autres accès via le centre Jean XXIII ont été envisagés antérieurement;

Mme Rolland revient sur le stationnement des véhicules BMW sur la rue Moxouris. Sans doute ont-ils un abonnement ?

3.3 : Conteneur de verre rue de Marly: le positionnement du point de collecte verre proche de la BNP gêne la visibilité des piétons. VGP n'a pas donné suite à ce jour à une solution d'enterrement. Un positionnement en face a été proposé sur un emplacement communal.

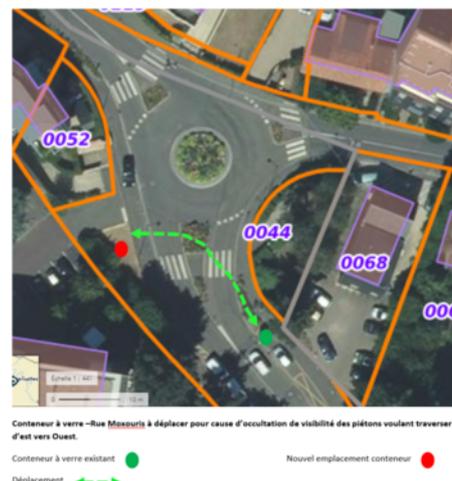
3.4 : Sentier Nord / Sud Parc Aubert : déclaré dangereux suite à deux chutes graves. Ce sentier subit l'érosion, liée à la pente. Un projet de réfection du sentier- en particulier sur les caniveaux- est en cours et sera présenté prochainement.

4. Schéma directeur des mobilités urbaines :

4.1 : Présentation du PowerPoint sur les amendements. Les discussions ont porté sur :

- Avenue Charles de Gaulle : phase de test sur une durée de 3 à 4 mois, des 2 côtés de la voie. Test de circulation voitures seulement.
- Scénario passages surélevés sur Moxouris supprimé. À ce stade, sur l'axe Pellin + Moxouris + Marly, le projet consiste à :
 - Passage à 30 km/h
 - 1 carrefour surélevé au croisement Pellin x rue des Platanes, en entrée de ville et au début de la descente vers le carrefour afin de sécuriser les différents accès ou sorties de résidence,
 - 1 dispositif au niveau de l'ex - Société Générale, écluse ou passage rétréci encore en discussion
 - Le feu à poussoir devant la pharmacie donne pleinement satisfaction

- Rue de Versailles : voir pour un alignement de barrière côté Hôpital, pour sécuriser le cheminement des collégiens qui descendent. Voir également la bande de terrain à l'ouest de la voie sur terrain hôpital
- Avenue du Parc du Château : les riverains demanderaient dans un premier temps de tester le 30 kms/h avant de faire le passage surélevé selon les constatations observées par eux. Panneaux en entrée de zone et marquage disque 30 au sol possible d'ici la fin de l'année.
- Rue de Marly : Le passage devant la consultation médicale n'est pas forcément adéquat
- Double sens cyclable : précautions à prendre pour Jean-Louis Forain, Moxouris, L Foucault avec marquage au sol et signalisation verticale.



Conteneur à verre -Rue Moxouris à déplacer pour cause d'occlusion de visibilité des piétons voulant traverser d'est vers Ouest.
 Conteneur à verre existant ● Nouvel emplacement conteneur ●
 Déplacement - - - - -

4.2 : Stationnement quartier nord :

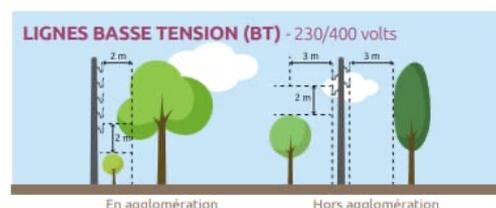
Marquage place de parking : il est proposé de faire une réunion avec les habitants sur le sens de circulation et les effets sur le stationnement (prévision début mars).

Rappel : stationnement payant = 15 à 20% de voitures en moins, meilleure rotation meilleure organisation de l'espace public.

5. Autres sujets :

5.1 : Enfouissement de réseaux : La mairie n'a pas établi de priorité dans les rues restantes à enfouir - environ 15km

Demande à la fois sur rue Moxouris sud et avenue du Parc. Les règles d'élagage sont à rappeler sur les voiries. Les arbres doivent être élagués jusqu'à 2 m par rapport aux lignes électriques.



5.2 : Propreté rue Moxouris : Un passage de type "picking" quotidien est normalement prévu par le service propreté. Toutefois, une interrogation du service propreté a été faite par le Directeur des services techniques. Un retour est attendu. La clinique devrait être sollicitée pour le nettoyage quotidien des abords du bâtiment, compte-tenu des nombreuses personnes stationnant dehors.

5.3 : RD 307 nuisances sonores : des attentes sont formulées sur d'éventuelles dispositions prises par le département pour réduire les nuisances sonores selon les tronçons (réduction de vitesse par radar mobile, etc.), notamment sens province -paris.

5.4 : IRVE : sélection en cours du futur exploitant (2 candidats). Remise en route au printemps 2022 en cible avec rénovation des places dédiées (30 bornes sur la commune).

Sur le périmètre Aubert, 5 bornes avenue C. De Gaulle. Il n'est pas prévu d'en installer de nouvelles pour l'instant.

L'installation de bornes privées dans les résidences devient possible.... (<https://www.logivolt-territoires.fr/>),

5.5 : Communication dans le mensuel :

- Voisins vigilants après étude
- Projets aménagements urbains, mobilité, sécurité, d'environnement
- Application du code de la route aux vélos aussi !!!

6. Questions diverses :

6.1 : Animation du quartier : Mme Bordignon se propose pour réfléchir avec Mme Kelly à l'organisation d'une fête de quartier au début de l'été (juin). Une réunion pour caler les préparatifs avec l'ensemble des membres du CDQ est à prévoir en avril.

6.2 : Bilan des actions menées en 2021 :

Le tableau Excel qui liste l'ensemble des points abordés au cours des réunions de 2021 et leur traitement sera envoyé aux participants.

Prochaine réunion de quartier prévue en mai prochain.

Le Président du Conseil de Quartier

D'Aubert